

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 octobre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 1907)

Tombé

AMENDEMENT

N ° AS1029

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 34

À la première phrase de l'alinéa 91, substituer aux mots :

« peuvent prononcer »

le mot :

« prononcent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à rendre systématiques les sanctions en cas de manquement constaté de la part de l'exploitant.